

Conformément à l'article L.1122-13, § 1^{er} du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer

Mr.

Pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu le **3 décembre 2012 à 19 heures** à la Maison communale, 71 Avenue du Castillon à 1450 Chastre.

ORDRE DU JOUR

1. Installation du Conseil communal
 - a. Prestation de serment des Conseillers
 - b. Fixation de l'ordre de préséance des Conseillers
2. Adoption d'un pacte de majorité
3. Prestation de serment du Bourgmestre et des Echevins
4. Désignation des membres du Conseil de l'Action sociale
5. Conseil de Police de la Zone Orne-Thyle : représentants communaux : élection
6. Procès-verbal de la séance du 13 novembre 2012
7. Finances communales – budget 2013 : mise à disposition d'un douzième provisoire (vote)
8. Agence Locale pour l'Emploi – ligne de crédit – garantie communale (vote)

Par ordonnance
Pour le collège communal,

Le Secrétaire communal,

Y. CHARLIER

Le Bourgmestre,

C. JOSSART

